



Comment acheter un appartement avec ses enfants ?

Par **GUILLAUME**, le 23/11/2009 à 09:08

Bonjour,

Nous pensons acheter un appartement après en avoir vendu 2 autres.

Nos enfants ont 34 et 31 ans et nous désirerions acheter ce nouveau bien et le mettre à nos 2 noms ainsi qu'aux noms de nos enfants. (Nos enfants n'investiraient pas et c'est nous qui occuperions l'appartement). Nous avons 61 et 62 ans.

- Questions que nous nous posons :

1. Cette opération sera-t-elle intéressante pour nos enfants lors de notre décès ? Ou vaut-il mieux qu'ils héritent tout simplement ?
2. Comment pouvons-nous procéder ? On nous a conseillé d'acheter en SCI, mais cela paraît un peu difficile : Société, parts, assemblée générale, etc...

Un grand merci pour vos conseils.

C. & M. GUILLAUME

Par **fabienne034**, le 23/11/2009 à 09:40

Bonjour,

la SCI en IR est assez simple à gérer

vous donnez des parts maintenant et vous prévoyez une défiscalisation

pour tout savoir sur la SCI et les autres sociétés:

<http://www.fbls.net/SCIINFO.htm>

Par **GUILLAUME**, le **23/11/2009** à **10:16**

Bonjour fabienne034,

Merci d'avoir répondu aussi rapidement à notre question.

Nous allons consulter le site que vous nous conseillez et approfondir la SCI en IR.

GUILLAUME